

Fumée passive

Première bataille perdue dans la lutte contre le tabagisme passif en Suisse

Les Suisses ont refusé à une très nette majorité - plus de 65% - de durcir la loi fédérale contre la fumée passive

Patrick Chuard Berne

Les fumeurs remportent une manche. L'initiative contre le tabagisme passif a été étouffée à plus de 65%. La loi fédérale actuelle restera donc en vigueur, avec des disparités cantonales qui font hurler les partisans de la santé. Les cendriers resteront sur les tables des bistros dans onze cantons, dont le Jura. Le personnel de restauration continuera de servir dans les fumeurs de sept autres cantons. Pas de changement par contre dans les huit cantons les plus restrictifs, dont Vaud et Genève.

Victoire aussi pour le Conseil fédéral. Alain Berset affichait pourtant une satisfaction de circonstance, sans triomphalisme excessif. Le ministre socialiste de la Santé a martelé durant la campagne que «cette initiative arrivait trop tôt après la nouvelle loi fédérale entrée en vigueur depuis 2010 et qui a été bien acceptée par les citoyens». Pour autant, dit le conseiller fédéral, la «lutte contre le tabagisme passif reste une priorité».

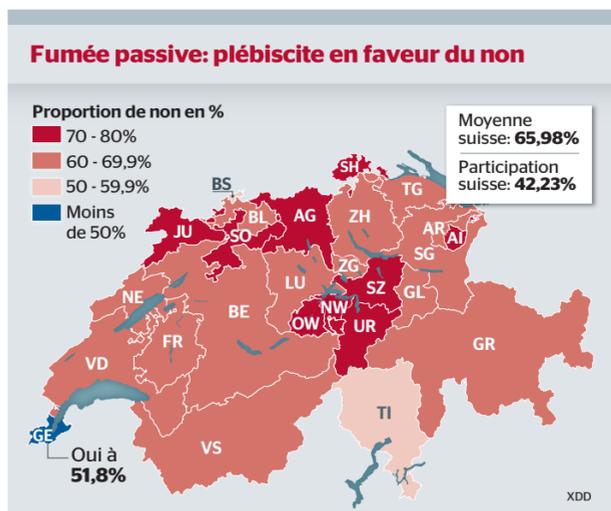
Une preuve de bon sens

Les partis bourgeois saluent le rejet d'une initiative «inutile» (PDC), «excessive» (UDC) ou «hostile au fédéralisme» (PLR). «Le peuple a fait preuve de bon sens en refusant d'inscrire l'interdit maximum dans la Constitution», se félicite le conseiller national Olivier François (PLR/VD), coprésident du comité «contre l'interdiction absolue de fumer». Même les Vaudois, très satisfaits des locaux sans fumée (*lire ci-contre*) ont rejeté l'initiative à 61,67%. «Cela ne me surprend pas. Le fait qu'ils ont voté une loi plus restrictive n'est pas un prétexte pour aller l'imposer aux Jurassiens.» Olivier François refuse en revanche de parler de victoire pour les fumeurs. «Ce n'était pas l'enjeu du jour.»

La gauche déplore ce rejet. «Une défaite était prévisible, mais



Genève a accepté le texte à 51,76%, seul canton suisse à dire oui. Ailleurs en Suisse, les cendriers resteront sur les tables des bistros dans onze cantons, dont le Jura. KEYSTONE



pas de manière aussi nette, réagit Pierre-Yves Maillard. Outre la volonté en partie compréhensible de laisser les cantons libres, les opposants ont pu faire croire à l'interdiction absolue de fumer. Alors qu'il ne s'agissait que de protéger les salariés de la fumée des autres.» Le ministre vaudois de la Santé estime qu'il faudra être attentif à l'avenir aux dérapages

éventuels: «L'accord des collaborateurs pour travailler dans les fumeurs peut être sujet à caution: les employés ont-ils vraiment le choix de dire non?»

Exception genevoise

Dimanche noir, aussi, pour le Genevois Jean-Charles Rielle. «En tant que médecin je suis très inquiet que 30 000 employés de la

restauration en Suisse continueront à être exposés à un produit plus dangereux que l'amiante», dit l'ancien conseiller national (PS) et fondateur du Cigarette-Genève. Une satisfaction cependant: Genève a accepté le texte à 51,76%, seul canton suisse à dire oui. «Cela démontre une belle maturité populaire et cela prouve que notre travail de prévention et d'information a porté ses fruits.»

Une revanche possible pointe à l'horizon. La nouvelle initiative populaire «Protection de la santé contre la fumée passive», lancée ce printemps à Genève par un comité présidé par Jean Barth, permettra sans doute de reconvoquer les Suisses aux urnes. Et le texte va plus loin, en prônant une interdiction totale de fumer dans tous les lieux fermés et dans certains cas en plein air (*lire ci-dessous*). «Je ne m'associe pas à ce texte», dit Jean-Charles Rielle, car il va trop loin par rapport à ce que nous demandions. Son lancement a d'ailleurs contribué à desservir notre propre initiative car cela a permis aux opposants de faire un amalgame.» Une certitude: les citoyens suisses n'en ont pas fini de voter sur la cigarette.

Commentaire

Patrick Chuard
Correspondant parlementaire



Répit dans le combat antifumée

Les fumeurs qui croient avoir gagné une bataille ce dimanche se trompent. Inutile de chanter les louanges de la liberté individuelle contre les interdictions liberticides. Dans ce scrutin complexe et typiquement suisse (six mois de débats sur le fédéralisme), pas un politique n'a remis en question la protection contre la fumée passive.

L'immense majorité des citoyens plébiscite le bannissement de la clope des lieux publics. Seul le timing, trop rapproché des précédentes interdictions, était mauvais.

Cette péripétie populaire ne ralentira pas une marche forcée au nom de la protection de la santé. Le monde entier a déclaré la guerre aux volutes bleues. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) sort les grands moyens depuis dix ans pour combattre ce qui n'est plus considéré que comme un fléau. Des études prouvent que les lois antitabac font baisser le nombre de bébés prématurés. Face à ce genre de constats, aucun

argument n'est recevable.

Il y a moins de dix ans, tout le monde fumait dans les restaurants, les trains et les avions. Entre-temps l'Europe a adopté des lois très dures et songe à les étendre. En Australie, les fumeurs sont mis sous pression et le paquet de clopes, bientôt de couleur uniforme, coûte plus de 13 francs. Aux Etats-Unis, la prochaine étape est évoquée: l'interdiction de fumer dans les voitures et les logements afin de protéger les mineurs. On peut hurler à la persécution des fumeurs, mais dans ce contexte, on voit mal comment la Suisse pourra longtemps tolérer des fumeurs avec service ou des cendriers dans les lieux publics. La fumée passive tue et cette certitude, prouvée depuis une décennie par la science, ne permettra pas de tolérer longtemps de sympathiques coutumes dans les bistros jurassiens. Il est loin le temps où Catherine de Médicis ordonnait de planter du tabac pour ses effets pharmacologiques.

Interdictions plébiscitées

● Paradoxe: les Vaudois ont beau avoir dit non ce dimanche, 89% d'entre eux approuvent les interdictions en vigueur dans le canton suite à l'initiative cantonale de 2008. C'est ce qui ressort d'un sondage mandaté par le Cigarette-Vaud (Centre d'information et de prévention du tabagisme) et réalisé par l'institut MIS Trend auprès de 1500 personnes. Le bannissement de la fumée dans les lieux publics est salué par 82% des fumeurs. Cette enquête montre également que 90% des Vaudois approuvent les lieux de travail sans volutes. Un sondage mené à

Genève, fin 2011, avait déjà montré des résultats identiques: 9 Genevois sur 10 approuvaient alors les interdictions en vigueur.

Pourquoi alors si peu de soutien à l'initiative de la Ligue pulmonaire suisse? «La campagne virulente des opposants semble avoir induit en erreur les votants en brandissant le spectre de l'extrémisme. Certains ont pu penser que l'initiative irait plus loin que ce qui est actuellement appliqué dans les cantons romands», avance Myriam Pasche, responsable du Cigarette-Vaud. P.C.

La Ligue pulmonaire respectera le vote du peuple

● La Ligue pulmonaire suisse est sonnée par un rejet qu'elle n'attendait pas aussi net. «Les opposants nous ont fait passer pour des prohibitionnistes et des extrémistes», regrette Grégoire Vittoz, porte-parole de l'initiative. Cela dit, «nous respecterons la volonté populaire. Nous avons reçu le message: le peuple veut ramener cette problématique aux cantons.»

Pas question donc de lancer une nouvelle initiative populaire. «Après tout, c'est aussi une validation de la loi fédérale de 2010, laquelle nous satisfaisait dans les grandes lignes», dit Grégoire Vittoz. Des études médicales, abondamment citées durant la campagne, ont montré que les lois en vigueur dans les cantons les plus restrictifs ont fait chuter le pourcentage de maladies cardiaques et corona-



Grégoire Vittoz, porte-parole de l'initiative. PATRICK MARTIN

riennes. Retournant l'argument, les opposants ont cité les mêmes chiffres, en les portant au crédit de la loi fédérale de 2010. «Peut-être que notre initiative arrivait trop tôt, admet Grégoire Vittoz. Mais nous ne sommes pas des politiques, nous étions dans notre rôle d'organisme de la



Jean-Charles Rielle, fondateur du CIPRET. PATRICK MARTIN

santé respiratoire dont la mission est de faire de la prévention.»

La Ligue pulmonaire ne soutiendra pas l'initiative «Protection de la santé contre la fumée passive», lancée cette année par le Genevois Jean Barth et qu'elle juge excessive. Ce que

Jean Barth conteste vivement: «Nous demandons de ne plus fumer dans les locaux fermés et aux abords des établissements où il y a des enfants, des personnes âgées et des malades. Ce n'est ni plus ni moins que ce que recommande l'Organisation mondiale de la santé!» Le Genevois se défend de vouloir interdire de fumer en plein air ou sur les terrasses, «pour autant qu'elles ne soient pas fermées». Pour lui, l'initiative de la Ligue pulmonaire arrivait trop tôt: «Le débat sur les dangers de la fumée passive est récent. Dans quelques années, les mentalités auront évolué.» Jean-Charles Rielle, fondateur du CIPRET, se dit d'accord sur ce point: «Mais en attendant que les esprits évoluent, la Suisse sera une exception en Europe en tolérant des dérogations inacceptables», regrette-t-il. P.C.

PUBLICITÉ

un pour tous
ou tous pour soi

Et vous, quel est votre point de vue?